

Du Deux septembre an mil huit cent soixante-treize, à neuf heures du soir.

ACTE DE NAISSANCE de Marie Baptistine Serre
né à La Gacelle le premier du courant à deux heures du matin fil de Felix Maurice Serre
profession d. Boulanger âgé de quarante deux ans, domicilié à La Gacelle et de Antoinette Euphrasie Cormont
son épouse profession d. aucune âgée de trente cinq ans, domiciliée à La Gacelle (sans avoir son mari).

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par d. dit Felix Maurice Serre
pour d. l'enfant âgé de quarante deux ans, profession d. Boulanger
domicilié à La Gacelle.

Premier témoin, François Dubois âgé de vingt huit ans,
profession d. Boulanger domicilié à La Gacelle.
Second témoin, Charles Longues âgé de quarante cinq ans,
profession d. Boulanger domicilié à La Gacelle.

Constaté, suivant la loi par moi

pour M^e L. Marie D^e La Gacelle, adjoint délégué
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

MAIRIE D^e La GacelleARRONDISSEMENT D^e Evreux

Du quatre septembre an mil huit cent soixante-treize, à quatre heures du soir.

ACTE DE NAISSANCE de Louise Marie Colombet
né à La Gacelle le deux du courant à sept heures du soir fil de Henri Colombet
profession d. cultivateur âgé de trente six ans, domicilié à La Gacelle et de Marie Josephine Beaumont
son épouse profession d. aucune âgée de trente un ans, domiciliée à La Gacelle (sans avoir son mari).

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par d. dit Henri Colombet
pour d. l'enfant âgé de trente six ans, profession d. cultivateur
domicilié à La Gacelle.

Premier témoin, Jean Beaumont âgé de vingt un ans, cultivateur
profession d. cultivateur domicilié à Bourges.
Second témoin, Jacques pour âgé de quarante sept ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Gacelle.

Constaté, suivant la loi par moi

pour M^e L. Marie D^e La Gacelle, adjoint délégué
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé d. dit Jean pour
et du premier témoin, qui ont été illégalement.

Du dix septembre an mil huit cent soixante-treize, à cinq heures du soir.

ACTE DE NAISSANCE de Auguste Celestin Barot
né à La Gacelle le deux du courant à onze heures du soir fil de Constant André Barot
profession d. cultivateur âgé de vingt deux ans, domicilié à La Gacelle et de Adèle Sophie Raynaud
son épouse profession d. aucune âgée de vingt ans, domiciliée à La Gacelle (sans avoir son mari).

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par d. dit Constant André Barot
pour d. l'enfant âgé de vingt deux ans, profession d. cultivateur
domicilié à La Gacelle.

Premier témoin, Auguste Barot âgé de quarante six ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Gacelle.
Second témoin, Henri Dussac âgé de cinquante deux ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Gacelle.

Constaté, suivant la loi par moi

pour M^e L. Marie D^e La Gacelle, adjoint délégué
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

MAIRIE D^e La GacelleARRONDISSEMENT D^e Evreux

Du Douze septembre an mil huit cent soixante-treize, à cinq heures du soir.

ACTE DE NAISSANCE de Raoul Joseph Jules Josse
né à La Gacelle le deux du courant à sept heures du soir fil de Jules Raoul Josse
profession d. jardinier âgé de trente trois ans, domicilié à Evreux et de Catherine Richeline Elie, sa femme
son épouse profession d. aucune âgée de vingt deux ans, domiciliée à La Gacelle (sans avoir son mari).

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par d. dit Jules Raoul Josse
pour d. l'enfant âgé de trente trois ans, profession d. jardinier
domicilié à La Gacelle.

Premier témoin, François Grue âgé de cinquante sept ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Gacelle.
Second témoin, Joseph Gascard âgé de vingt huit ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Gacelle.

Constaté, suivant la loi par moi

pour M^e L. Marie D^e La Gacelle, adjoint délégué
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.